

A

COMME



Périodique du GRAND SERMENT ROYAL DES ARBALETRIERS DE SAINT-GEORGES DE GREZ-DOICEAU.
Abonnement annuel : 5 Euros / Compte Fortis : 271-0130745-21
Editeur responsable : B. NOE, rue de Basse-Biez, 87 à 1390 Grez-Doiceau / Bureau de dépôt : Grez-Doiceau.
Site internet : www.arbaletrier.be / E-mail : info@arbaletrier.be

N° 87 AVRIL 2010

Editorial

Le Mot du Président

On efface tout et on recommence !

C'est la première fois que cet évènement se produit chez nous :

2009	Roy à 6m. José	2010	Roy à 6m. José
2009	Prince à 6m Philippe.....	2010	Prince à 6m Michel
2009	Roy à 10m Joël	2010	Roy à 10m Joël
2009	Prince à 10m André Duysens.....	2010	Prince à 10m Philippe
2009	Roy à 20m Julien	2010	Roy à 20m Julien
2009	Prince à 20m Joël	2010	Prince à 20m Joël

L'expérience aidant, nous sommes certains que les spaghettis seront délicieux.

En votre nom à tous, j'ai le plaisir de féliciter les nouveaux élus.

D'autre part, je réitère mon souhait de vous voir participer tous aux activités programmées pour la fête de St Georges.

Merci de votre présence.

Marcel.

Le recrutement des militaires dans l'histoire

Depuis l'antiquité jusqu'à la fin de l'ancien régime c.à.d. depuis les légions romaines bien avant J.C jusqu'à la Révolution Française fin du 18^{ème} siècle les armées étaient constituées principalement de soldats de métier recrutés sur base d'engagement volontaire pour des durées très longues : 20 ans pour les légionnaires romains et 25 ans pour ceux issus de leurs colonies ; ces derniers pouvant devenir après citoyens romains avec les avantages qui y étaient liés.

Pour trouver de nouveaux soldats, des sergents recruteurs sillonnaient les villes et les villages. Vêtus de leur plus bel uniforme, ils s'installaient sur les marchés ou dans les tavernes et après avoir distribué quelques rasades de vin aux jeunes gens qui leur semblaient répondre aux critères de sélection, ils leur vantaient les avantages de la vie militaire : l'aventure, l'exotisme et la fortune en lieu et place de leur pauvre condition de vie de paysans exploités. Pour quelques gibiers de potence, c'était également une façon d'échapper au gibet, les recruteurs faisaient bien entendu l'impasse sur les risques du métier (souvent la mort au combat ou les maladies dues aux rudes conditions de vie dans les casernements). Peu de temps après la Révolution Française, les choses vont changer en ce qui concerne nos provinces « les pays bas du sud » : nous allons être rattachés à la France suite à la défaite de la coalition Autrichienne du prince Frédéric de Saxe Cobourg face aux armées françaises des généraux Klébert et Jourdan à la bataille de Fleurus en juin 1794. Devenu si l'on peut dire citoyen de la république, nous allons être bon gré mal gré soumis à ses lois, et, en ce qui concerne l'armée, la loi Jourdan Debrell de 1798 va instaurer le service militaire obligatoire par le système de la conscription par tirage au sort. Les conscrits (personnes nées la même année et inscrites sur une même

liste de milice) étaient ceux que le sort allait désigner pour le service militaire d'une durée de plus ou moins 5 ans sous la période française, période qui allait bientôt devoir faire face aux nombreuses campagnes napoléoniennes, d'abord sous le consulat et ensuite à partir de 1804 sous le 1^{er} Empire.

Ces guerres impériales seront grandes consommatrices de soldats et les trous dus aux pertes devront sans cesse être comblés, ce qui va provoquer dans nos contrées un vif tollé de la part de la population peu inspirée par les guerres de Napoléon. Beaucoup de jeunes gens vont essayer d'échapper à l'armée en prenant le maquis : ils vivront bien entendu de façon précaire et sans cesse traqués par la maréchaussée qui pourchassait sans relâche les réfractaires.

Le tirage au sort :

En début d'année, le collège des bourgmestres et échevins était chargé de prévenir les futurs conscrits de leur inscription sur les listes de milice de leur canton et de la date du tirage. Le jour prévu, les futurs troupiers de tous les villages environnants se rendaient au chef lieu de leur canton (pour notre région c'était Wavre) et il s'agissait pour eux d'essayer de tirer un bon numéro. A l'appel de leur nom, ils plongeaient la main dans le tambour, en ressortait un étui de bois dans lequel était roulé un petit papier avec un chiffre. Tirer un bon numéro, c'était s'éloigner le plus possible des petits chiffres (exemple : s'il fallait 100 recrues pour le canton de Wavre ceux qui tiraient les chiffres de 1 à 100 étaient pris, le 101 était libéré, etc...).

Pour ceux qui étaient victimes d'un mauvais tirage, l'étape suivante était le conseil de révision : ils pouvaient encore être exemptés pour raison médicale, mais ils préféreraient encore l'armée à la honte d'être réformés ! En effet, à l'époque l'aptitude à servir aux armées, allait de pair auprès des filles avec la virilité. Pendant

que les jeunes jouaient leur avenir, les parents récitaient des chapelets, allumaient des bougies à la vierge, faisaient des neuvaines : tout était bon pour essayer de contrer le mauvais sort car aller à l'armée, c'était partir pour une longue période sans certitude de revoir un jour son village, les adieux étaient souvent déchirants. Pour les bourgeois et les nantis il restait un moyen d'échapper au service militaire, en échangeant un mauvais numéro contre un bon moyennant une somme d'argent : on parle de 10.000 à 15.000 frs de l'époque. Des gens vivants dans la misère et la pauvreté se laissaient parfois tenter par cet échange d'où l'injustice entre les classes sociales, les bourgeois pouvant acheter leur liberté.

Ce système de recrutement ne sera aboli qu'en 1909 alors que Léopold II avait plusieurs fois essayé de changer cette façon de faire : il se heurtait sans cesse aux officiers d'état major, eux mêmes issus, soit de la noblesse, soit d'un milieu de nantis et ils ne voulaient pas perdre ce privilège. Ce ne sera que 2 jours avant sa mort qu'il signera le décret, et le service militaire deviendra obligatoire pour tous. D'abord un fils par famille, et à partir de 1913 pour tous les jeunes aptes à servir leur pays. Ce système de recrutement ne va plus connaître de grande modification si ce n'est que dans les différentes durées, jusqu'à son suspension le 1er mars 1995 pour finalement redevenir une armée de métier sur base de volontariat.

Guy

POURQUOI UNE GARDE D'HONNEUR TOUS LES 17 FEVRIER A GREZ- DOICEAU ?

Chaque année, en date du 17 février, une garde d'honneur est montée devant le monument aux morts de la place Ernest Dubois, organisée par la section F.N.C. de Grez-Doiceau, qu'il

vente ou qu'il pleuve de 18h30 à 19h30.

Le Président, accompagné de nos élus et des drapeaux, des anciens combattants, prisonniers, résistants, déportés, des membres des arbalétriers de Saint Georges, de l'amicale Para Commando de Wavre, des amis Para Commando de Bruxelles, une importante délégation des volontaires de Bruxelles 1830 et de nos sympathisants assurent cette garde en hommage au « Roi soldat ».

HISTORIQUE

Albert Ier, le « Roi soldat », a prouvé ses qualités de dirigeant lorsque les Allemands ont envahi la Belgique au début de la première guerre mondiale. A la tête de ses troupes, le Roi Albert a arrêté la puissante armée allemande au fleuve Yser et a assuré fermement le commandement jusqu'à la fin de la guerre. Son épouse, la Reine Elisabeth, reste dans les souvenirs comme un grand mécène : elle a créé le Concours Reine Elisabeth, qui jouit d'une réputation mondiale. Fervent alpiniste, le Roi a succombé accidentellement à proximité de Namur, le 17 février 1934, lors d'une chute fatale qui arrêta pour toujours les battements d'un grand cœur.

Voilà pourquoi, les associations patriotiques et autres, assurent une garde d'honneur en souvenir du « Roi Chevalier, Albert Ier », dont la conduite héroïque durant la guerre 1914-1918 doit rester dans la mémoire de la population.

Ce billet nous a été distribué par Monsieur D. Prail Président de la Fédération nationale des combattants de Grez-Doiceau, à l'occasion de cette cérémonie d'hommage.

HISTOIRE

CALCUL DES HEURES

Parallèlement à la définition d'un calendrier, nos ancêtres ont commencé à sentir le besoin de mesurer l'écoulement d'une journée (répartition de la durée du travail, du repos, des repas, etc...).

Les Egyptiens divisèrent la journée en 24 parties.

Dès l'aube, ils suivaient la trajectoire du dieu soleil Ra, grâce à des cadrans solaires primitifs, formés par l'ombre de baguettes fixées dans le sol.

Les 12 parties de la nuit étaient basées sur l'apparition de certaines étoiles et constellations à l'horizon EST. Il est évident que les parties ainsi obtenues avaient une longueur qui variait avec les saisons.

Fabriquées par les Chinois, il y a près de 6000 ans, ensuite par les Egyptiens et les Grecs, les premières horloges étaient des modèles à l'eau. Comme les sabliers, elles mesuraient le temps par la durée qu'un récipient mettait pour se vider ou se remplir d'eau. On les améliora ensuite par, notamment, l'adjonction d'un cadran à tambour, mais les Grecs conservèrent le principe égyptien des heures inégales.

Les premières horloges mécaniques, fabriquées dès l'an 800, peut-être en Chine, avançaient ou retardaient d'au moins un quart d'heure par jour.

L'heure à durée fixe n'intervint qu'au début du Moyen-âge, grâce aux savants arabes.

C'est en comparant l'oscillation d'une lumière (bougie) suspendue, aux battements de son pouls, que Galilée remarqua que la durée de chaque balancement était, à peu près, égale quelle qu'en soit son ampleur. C'est donc Galilée qui a découvert la « pendule », qui va faire entrer l'horlogerie dans l'ère de la précision, aujourd'hui poussée à l'extrême.

Karel

A MEDITER...

Il est très facile, assure un courtier d'assurance, de vous y retrouver, quand vous examinez un contrat. Les cinquante lignes, écrites en gros caractères, vous expliquent ce que vous devriez toucher en cas de sinistre. Et les cinq cents lignes, écrites en tout petits caractères, vous précisent pourquoi, en définitive, vous ne toucherez rien du tout.

Georges

🍷 Bon Appétit 🍷

Verrines de carpaccio, sauce aux câpres

Ingrédients : (pour 6 verrines)

- 150 gr de carpaccio de saumon
- 1 c. à soupe de câpres
- 2 c. à soupe de pignons de pin
- 2 c. à soupe de mayonnaise
- 2 c. à soupe de crème fraîche
- 2 c. à soupe de jus de citron
- un petit morceau de parmesan
- sel et poivre

Préparation :

- Faire griller les pignons à sec, dans une poêle antiadhésive. Tailler le parmesan en copeaux avec un éplucheur. Eviter le parmesan en copeaux ils sont souvent plus caoutchouteux.
- Mélanger légèrement la mayonnaise la crème fraîche le jus de citron et les câpres. Vérifier l'assaisonnement.
- Nettoyer, laver et essorer la roquette.
- Répartir cette sauce dans les 6 verrines et ajouter une poignée de roquette dans chacune d'elles
- Couper le carpaccio en lanières et les répartir dans les verrines.
- Répartir en parsemant les pignons et les copeaux de parmesan. Servir frais.
- Vous pouvez réaliser cette même recette avec de la viande des grisons.

Anne.



Activités de tirs.



Résultats et calendrier.



CHAMPIONNAT DE BRUXELLES BRABANT

Classement après 3 concours

6 M

HONNEUR

2. J. DEVROYE	295
(98-100- 97)	
4. M. LANDRIEU	291
(96- 97- 98)	
5. A. DEBRUYNE	288
(94- 97- 97)	

CAT.A

1. P. DESSART	291
(96- 97- 98)	
5. Ph. LANDRIEU	281
(94- 93- 94)	
6. M. DUYSSENS	279
(94- 91- 94)	
10. C. DEVROYE	269
(87- 89- 93)	
11. Ph. KAISE	268
(87- 92- 89)	
13. W. HEMELEERS	186
(94- - 92)	

CAT.B

1. R. GODFROID	279
(94- 90- 95)	
2. F. LEFEVRE	278
(86- 97- 95)	
4. A. DUYSSENS	275
(93- 87- 95)	
7. M. VAN GELDER	272
(90- 94- 88)	
7. J. HENRY	272
(84- 93- 95)	
18. J. NOE	188
(- 94- 94)	
20. G. WILLEKENS	184
(- 92- 92)	
20 J-CL WARZEE	184
(- 92- 92)	

EQUIPES

I

1. GREZ I	3 pts
[1(478) 1(488) 1(485)]	
2. SABLON I	6pts
[1(478) 3(466) 2(468)]	
3. St. GEORGES I	9 pts
[4(468) 2(471) 3(464)]	
4. VROLIJKE I	11 pts
[3(471) 4(458) 4(463)]	

II

1. GREZ II	3 pts
[1(375) 1(374) 1(379)]	
2. SABLON II	7 pts
[2(367) 3(336) 2(349)]	
3. St. GEORGES II	10pts
[3(350) 2(358) 5(67)]	
4. ENGHIE II	12pts
[5(96) 4(278) 3(87)]	
5. VROLIJKE II	13 pts
[4(175) 5(85) 4(79)]	

10 M

HONNEUR

1. J. DEVROYE	299
(98- 96- 95)	
5. M. LANDRIEU	284
(93- 95- 96)	
6. Ph. LANDRIEU	276
(93- 91- 92)	
7. P. DESSART	277
(88- 93- 96)	
8. A. DEBRUYNE	274
(89- 93- 92)	
10. W. HEMELEERS	179
(92- - 87)	

CAT.A

4. PH. KAISE	272
(87- 95- 90)	
6. R. GODFROID	271
(92- 91- 88)	
6. C. DEVROYE	271
(92- 88- 91)	

9. A. DUYSSENS	248
(83- 75- 90)	

CAT.B

1. F. LEFEVRE	267
(91- 86- 90)	
9. M. DUYSSENS	254
(86- 81- 87)	
12. M. VAN GELDER	246
(82- 76- 88)	
15. J. NOE	184
(- 88- 96)	
17. G. WILLEKENS	176
(- 89- 87)	
19. J. Cl. WARZEE	170
(- 83- 87)	

EQUIPES

I

1. GREZ I	3 pts
[1(468) 1(472) 1(475)]	
2. SABLON I	7 pts
[3(462) 2(463) 2(454)]	
3. St. GEORGES I	9 pts
[2(463) 3(458) 4(443)]	
4. VROLIJKE I	11 pts
[4(446) 4(434) 3(448)]	

II

1. GREZ II	3 pts
[1(360) 1(359) 1(363)]	
2. ENGHIE II	9 pts
[4(89) 3(247) 2(87)]	
2. St GEORGES II	9pts
[2(345) 2(332) 5(70)]	
4. SABLON II	10 pts
[3(148) 4(86) 3(86)]	
5. VROLIJKE II	14 pts
[5(79) 5(0) 4(84)]	

10 M D

1. J. DEVROYE	286
(97- 97- 92)	
2. Ph. LANDRIEU	275
(93- 91- 91)	

**CHAMPIONNAT
DE
BELGIQUE**

Classement après 2 concours.

6 M

HONNEUR

4. J. DEVROYE 197
(98- 99)

CAT.HOMMES

6. Ph. LANDRIEU 190
(91- 99)

7. B. NOE 189
(93- 96)

9. M. LANDRIEU 188
(95- 93)

17. A. DUYSSENS 182
(92- 90)

20. Ph. KAISE 178
(90- 88)

34. A. BEBRUYNE 95
(95-)

JUNIORS

7. C. DEVROYE 178
(91- 87)

9. M. DUYSSENS 177
(86- 91)

SENIORS

2. W. HEMELEERS 189
(92- 97)

10. J. NOE 183
(94- 89)

15. R. GODFROID 174
(85- 89)

EQUIPES

1. Help u Zelve Leuven
pts. 784 bar. 80

2. Sint-Rochus Gent
pts. 778 bar 78

3. St. Georges Grez-Doiceau
pts. 771 bar. 76

4. Willem Tell Eksel
pts 770 bar 76

5. St Bartholomeus Tienen
pts. 762 bar. 79

6. St. Sébastien Ciney
pts. 760 bar. 76

7. Champ de Mars Dampremy
pts. 751 bar. 76

8. C.R.A.A. Visé
pts. 750 bar. 74

9. AGS Notre-Dame au Sablon
pts. 747 bar. 75

10. Cie. Notre Dame Dinant
pts. 742 bar. 74

11. Saint-Georges Bruxelles
pts. 382 bar. 39

12. St-Joris & Lustige Gelderode
pts. 372 bar. 39

10M

HONNEUR

1. J. DEVROYE 192
(97- 95)

CAT.HOMMES

3. M. LANDRIEU 189
(93- 96)

5. Ph. LANDRIEU 186
(94- 92)

6. B. NOE 185
(92- 93)

11. Ph. KAISE 180
(88- 92)

16. A. DUYSSENS 176
(89- 87)

26. A. DEBRUYNE 97
(97-)

JUNIORS

3. C. DEVROYE 178
(90- 88)

7. M. DUYSSENS 172
(84- 88)

SENIORS

7. W. HEMELEERS 181
(91- 90)

8. J. NOE 180
(87- 93)

9. R. GODFROID 178
(87- 91)

EQUIPES

1. Help U Zelve Leuven
pts. 765 bar. 79

2. St.-Georges Grez-Doiceau
pts. 757 bar. 73

3. Willem Tell Eksel
pts. 745 bar. 75

4. St. Bartolomeus Tienen
pts. 738 bar. 74

5. Sint-Rochus Gent
pts. 735 bar. 73

6. AGS Notre-Dame au Sablon
pts. 724 bar. 75

7. Les Arbalétriers Visétois
pts. 715 bar. 71

8. Cie Notre-Dame Dinant
pts. 712 bar. 74

9. Cie St. Sébastien Ciney
pts. 691 bar. 62

10. GRS Saint-Georges Bruxelles
pts. 369 bar. 38

TIRS ANNIVERSAIRES

Janvier 2010

Catégorie A: Joël Devroye
Catégorie B : Chantal Maricq
Catégorie C : Julien Henry

Tir du Président 2010

Catégorie A : Michel Landrieu
Catégorie B : Célia Devroye
Catégorie C : Julien Henry

Février 2010

Catégorie A : Michel Landrieu
Catégorie B : Anne Noé
Catégorie C : Frédéric Lefèvre

Mars 2010

Catégorie A : Michel Landrieu
Catégorie B : Célia Devroye
Catégorie C : André Duysens

Avril 2009

Catégorie A : Bernard Noé
Catégorie B : Julien Henry
Catégorie Juniors : Célia Devroye

**ROYS ET PRINCES
2010**

Ceci n'est pas un poisson d'avril, ni un plagia de l'article paru dans le « A Comme » d'avril 2009.

Tir du Roy à 6 M

Le samedi 20 mars 2010 à 20 h 00, 11 candidats au titre se présentent pour débiter la compétition.

Au cinquième tour, devinez qui fait exploser la cartouche... Le Roy descendant, José Noé. Il est alors 21h22. Dans le même tour, personne ne vient l'inquiéter.

Au sixième tour, deux candidats Prince se montrent très acharnés. Il s'agit de Michel Landrieu et Patrick Dessart. IL est alors 21h55 et le meilleur barrage est celui de Michel Landrieu, qui enlève le titre.

Tir du Roy à 10 M

A 22 h 04, 9 candidats tentent leur chance à 10 M. Pour que la prestation ne s'éternise pas, Joël Devroye met tout le monde d'accord en faisant exploser la cartouche au deuxième tour. Il reprend par la même occasion son collier de Roy et conserve ainsi son bâton d'Empereur, il est 22h17. Il reste huit candidats au titre de Prince. Au troisième tour, à 22h31, Philippe Landrieu devient Prince, lui aussi comme en 2009.

Pour l'organisation du souper des Roys en 2011, un petit changement, Michel Landrieu remplace André Duysens, les autres reprennent le collier.

Tir du Roy à 20 M

Cette année, nous avons pu organiser le tir de Roy à 20 m. en toute sécurité, dans la cour de l'école de Hèze. La nouvelle cible, que nous a confectionné André Duysens répondait pleinement à notre attente.

A 14h15, 9 tireurs sont candidats au titre. Encore faut-il réaliser un plein centre.

Au cinquième tour, à 15h52, Joël Devroye Devient Prince 2010 à 20 m. En effet, étant déjà Roy à 10 m., il ne peut cumuler deux titres de Roy la même année, et de ce fait est sacré Prince. José Noé se retire de la compétition, car il est aussi Roy à 6 m. L'après-midi s'avance, il est 17h07, au neuvième tour Julien Henry réalise un plein centre. Plus tard dans le même tour, Jean-Claude Warzée fait aussi un maximum, mais hélas pour lui, il est battu au barrage. Bravo Julien pour ton deuxième titre qui coïncide avec ta deuxième participation.

En résumé, voici le classement pour 2010 :

	<u>Roys</u>	<u>Princes</u>
6 M	José	Michel
10 M	Joël	Philippe.
20 M	Julien	Joël

Empereur à 10 M

Joël Devroye

Voilà les cuistots pour janvier 2011.

Quelques statistiques supplémentaires

En 2011

José Noé et Roger Godfroid peuvent devenir Empereur à 6 M.

José peut aussi devenir Empereur à 10M.

Julien Henry peut devenir Empereur à 20 M.

Le reste des statistiques se trouve sur le site.

José.



Réunion du 5 janvier 2010.

- Les réunions de comité auront lieu les premiers mercredis du mois au lieu des premiers mardis.
- Les résultats des tirs anniversaires seront inscrits sur de nouvelles feuilles. Celles-ci seront classées dans une farde spéciale.
- Nous avons établi les catégories pour les tirs anniversaires en 2010. Les listes seront affichées aux valves.
- Nous avons complété le calendrier des activités 2010.
- Nous devons rappeler aux membres qu'ils doivent compléter leurs armoiries (blasons).

Assemblée générale du 30 janvier 2010

- Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale du 16 avril 2009.
- **Statuts**
Aucune candidature n'ayant été remise pour occuper les places d'administrateurs, Messieurs Joël Devroye, Philippe Landrieu et José Noé, sortants et rééligibles, ont été réélus à l'unanimité pour une durée de trois ans.
Aucune candidature n'a été remise pour le poste de vérificateur aux comptes, Bernard Noé, sortant et rééligible, est réélu à l'unanimité pour une durée de quatre ans.
- Pendant la messe de la gilde :
Intronisation des Roys 2010
Prestation de Serment des nouveaux membres : Célia Devroye, Mélanie Duysens, Alison Thomas, Marie Van Gelder et Christian Prévinaire.
- Philippe Landrieu, capitaine de tir, fait le bilan sportif 2009.
- Joël Devroye, sergent de tir, commente le bilan sportif et procède avec le capitaine de tir à la remise des prix aux lauréats 2009.
- Pour les tirs anniversaires, il y aura trois catégories : A. B et C. les catégories regroupent tous les tireurs : hommes, dames et jeunes.
- Georges de Hosté fait le bilan financier pour 2009. Les comptes ont été vérifiés par B.Noé et J.P. Van Nuffelen.
Bernard Noé fait les commentaires au sujet du bilan 2009
- Nous donnons décharge au trésorier G. de Hosté pour le bilan financier de 2009.
- Georges de Hosté annonce qu'une tombola sera organisée pendant le tir de démonstration de la fête du mois d'avril.
- Marcel Vancaster et Georges de Hosté ont assisté à une réunion le 25 janvier 2010 avec Monsieur André Antoine, Ministre des sports de la région Wallonne.

Réunion du 3 février 2010.

- Marcel Vancaster et Bernard Noé assisteront à l'Assemblée générale de l'U.R.A., le 13 février 2010 à Bruxelles.
- Nous proposons de faire un tableau reprenant les noms des Roys, les disciplines et les années.
- Le 17 février 2010, nous assisterons à la garde au monument aux morts pour l'anniversaire du décès du Roi Albert I.
- Le 10 mars 2010, l'amicale des Para Commando organise son Assemblée Générale dans nos locaux.
- Nous avons été invités à participer aux processions de Mil et d'Incourt mais vu le calendrier nous ne pouvons répondre favorablement à ces demandes.
- Nous devons rentrer un dossier au ministère des Sports de la Région Wallonne.

Réunion du 3 mars 2010.

- Bernard Noé nous fait un rapport verbal de l'Assemblée Générale de l'U.R.A. du 13 février 2010 à laquelle il a participé.
- Nous avons reçu le programme de la journée de l'U.R.A. qui aura lieu un des trois derniers dimanches de novembre 2010.
- Bernard Noé a préparé un article qui sera publié dans le journal paroissial de Saint-Georges à Grez.
- Les tireurs qui ne possèdent pas d'arme personnelle peuvent toujours utiliser une arme de la gilde.
- Nous devons réserver une date pour recevoir le C.T.W. Nous proposons le 6 ou le 20 mai 2010.
- Nous proposons deux dates pour recevoir le club « Para Moteur » : le 9 ou le 16 septembre 2010.
- Un budget de 150 € (avance sur les participations aux différents concours) sera remis au sergent de tir Joël Devroye.

José.

MIEUX VAUT RIRE...

En cette période de crise, de crise politique, de crise financière, de récession, de chômage, de bourse en baisse, de dépression hivernale, de terrorisme, de catastrophes naturelles, je me voyais mal cette fois vous assommer une fois de plus avec ce qui ne va pas, me révolte, vous révolte et nous use...

Voici donc une petite blague qui résume bien la situation...au deuxième degré!

Le petit Pierre revient de l'école et demande à son père :

« Papa j'aurais besoin de tes lumières.

Pourrais-tu me parler de la politique?

J'ai un devoir à rendre pour demain. »

Après un instant de réflexion, son père lui répond :

« Bien, je pense que la meilleure méthode pour t'expliquer tout cela est de faire une analogie avec notre famille.

Je suis le capitalisme car je nourris la famille.

Ta mère est le gouvernement car elle contrôle chaque chose.

La bonne est la classe ouvrière car elle travaille pour nous.

Et toi, tu es le peuple, ton petit frère c'est la future génération.

En espérant que cela puisse t'aider pour ton devoir. »

« Merci Papa, dit le petit Pierre, je ne comprends pas tout mais je vais y réfléchir. »

Dans la nuit, le petit Pierre est réveillé par les cris de son frère.

Il constate que ses couches sont sales.

Il se rend dans la chambre de ses parents et essaie de réveiller sa mère sans succès.

Il remarque que la place de son père est vide.

Il retrouve son père au lit avec la bonne. En désespoir de cause, il retourne se coucher.

Le matin suivant, au petit déjeuner, il dit à son père :

« Papa, je crois que cette nuit, j'ai tout compris à la politique. »

« Excellent mon garçon. Et qu'as-tu compris? »

« J'ai appris que le capitalisme baise la classe ouvrière tandis que le gouvernement roupille, ignorant le peuple et laissant la génération future dans la merde »

La dernière phrase est si vraie et donc si grave que j'ai failli la censurer!

Dans la vie, bien des choses....

Passe-Partout.

ENVIRONNEMENT

Chaque jour, des millions de citoyens jettent à la poubelle des déchets chimiques ménagers à un point tel que nous nous demandons comment il n'y a pas encore eu de catastrophe. Ainsi le contenu d'une seule pile suffit à contaminer 500 litres d'eau. Aussi spectaculaire, un litre d'huile de vidange jeté à l'égout forme sur l'eau une pellicule de 10.000 m². Avouez qu'il y a de quoi être un tantinet effrayé. Il faut vraiment que chaque citoyen trie ses déchets.

Georges

HUMOUR

Une mariée, en voyage de noces, se trouve devant les chutes du Niagara. D'un air pincé, elle dit : « ça aussi n'est pas aussi grand que je ne le pensais. »

Baisse un peu la télé, dit cette maman à son fiston. Papa essaie de faire tes devoirs.

Deux poules courent devant un coq. L'une dit à l'autre : « Pas si vite, il n'est plus très jeune. »

Pourquoi baisses-tu les yeux lorsque je te dis que je t'aime, demande Dominique à la fille qu'il tient par la main. Pour voir si c'est vrai ce que tu dis.
